



Devenir Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH)



Les AESH se voient confier des **missions d'accompagnement des élèves en situation de handicap.**

Ils(elles) sont affecté(e)s dans les écoles, collèges et lycées des Hauts-de-Seine et exercent leurs missions sous la responsabilité pédagogique des enseignants.



Critères de recrutement des AESH

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (Baccalauréat, ou plus)
- **Ou** être titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne (CAP Petite enfance, diplôme d'aide-soignant, DEAES...)
- **Ou** avoir exercé au moins 9 mois auprès d'un élève en situation de handicap en tant qu'AVS dans le cadre d'un contrat aidé (CUI/PEC)



Les contrats des AESH

- **CDD de droit public de 3 ans**
 - ✓ AESH = agent contractuel de l'État
- **Quotité de travail :**
 - **62 %** (24h devant élèves + 3h40 préparation, formation, réunion)
 - **75 %** (30h devant élèves + 3h30 préparation, formation, réunion)
- **Salaire :** équivalent de 62% ou 75% du SMIC
soit, selon la quotité travaillée, entre 780 € et 950 € net mensuel sur 12 mois



Les contrats des AESH

- ▶ Établissements scolaires des Hauts-de-Seine (départ^t 92)
- **Les PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé)**
 - ▶ Pôles composés de plusieurs établissements scolaires, situés dans une zone géographique proche
 - ▶ Affectation au sein d'un PIAL pour accompagner un ou plusieurs élèves



Les missions des AESH

- **3 domaines d'intervention**
 - ✓ Actes de la vie quotidienne
 - ✓ Accès aux activités d'apprentissages
 - ✓ Activités de la vie sociale et relationnelle



Les missions des AESH

- **L'aide humaine individuelle :**
 - L'AESH accompagne un ou plusieurs élèves dont les besoins sont continus et soutenus
- **L'aide humaine mutualisée**
 - L'AESH accompagne plusieurs élèves qui ont des besoins moins continus et soutenus.
- **L'accompagnement collectif dans les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**
 - L'AESH est affecté sur un dispositif ULIS en école, collège ou lycée



Les missions des AESH

- **Quelques exemples d'activités d'un AESH**

– à adapter en fonction des besoins et du niveau de scolarisation de l'élève

- **Aider** à l'installation matérielle de l'élève
- **Permettre et faciliter les déplacements** de l'élève dans l'établissement ou à l'extérieur
- Apporter une **aide compensatrice** en matière **d'hygiène**, de **déplacement**, de **communication**
- **Aider** l'élève à **communiquer**, à **respecter les règles**
- **Favoriser** les interactions avec ses camarades
- **Favoriser** la prise d'expression et de parole de l'enfant
- **Contribuer**, sous la direction de l'enseignant, à la mise en œuvre des **adaptations** nécessaires pour faciliter l'accès aux apprentissages, l'aider à prendre des notes, à utiliser différents supports



Autres activités de l'AESH

- **La communication professionnelle**
 - Participer aux réunions concernant l'élève (en qualité de membre de l'équipe éducative), sur invitation de l'enseignant référent de scolarisation
 - Participer à l'information de la famille (toujours en concertation avec l'enseignant), sur les points marquants de la vie quotidienne du jeune



Les activités principales de l'AESH

- **Les compétences attendues**

- Capacité à s'intéresser et à s'investir dans le travail avec des enfants et des adolescents au sein d'un établissement scolaire
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à l'écoute et à la communication



Les obligations de l'AESH

- **Les règles d'éthique et de déontologie**
 - Respect des règles de la profession – **loyauté** envers l'institution
 - Respect de la **confidentialité** - discrétion professionnelle
 - Respect du principe de **laïcité** et de **neutralité**
 - Respect des horaires, ponctualité



Si vous êtes intéressé(e)

➤ Envoyer :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie de votre carte d'identité (ou titre de séjour)
- Copie de vos diplômes ou attestation de travail comme AVS

➤ À :

Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale

(DSDEN) des Hauts de Seine

Coordination des AESH

ce.ia92.AESH-CV@ac-versailles.fr